



## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES COMPTES FINANCIERS 2024

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. D'autre part, la loi NOTRE du 07 août 2015 crée, en article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales. Cette note répond donc à cette obligation pour la commune.

Elle sera disponible sur le site internet de la commune. Le Compte Financier Unique 2024 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2024.

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 permet à des collectivités d'expérimenter un compte financier unique (CFU), pour une durée maximale de trois exercices budgétaires. L'expérimentation a débuté à partir des comptes de l'exercice 2021 et se poursuit jusqu'aux comptes de l'exercice 2023.

La Commune des ST GERMAIN LAVAL a fait le choix de s'inscrire dans cette démarche en phase expérimentale (vague n°3) au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les « budgets éligibles » sont le budget principal (en M57), chacun de ses budgets annexes à caractère industriel et commercial (M49). L'adoption des premiers CFU a donc été réalisée en 2024 pour les budgets Principal, Assainissement et SPANC.

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

L'article 205 de la loi de finances pour 2024 généralise le CFU au plus tard au titre de l'exercice 2026. Le budget CCAS (en M57) établira donc son premier CFU en 2024.

### 1 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE 2024

#### I - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER 2024

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 158 077,00	1 542 150,00	2 700 235,00
	Recettes réalisées (I)	B	1 013 160,46	2 042 275,87	3 055 436,33
	Restes à réaliser	C	83 755,00	0,00	63 755,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	868 579,00	1 708 925,71	2 677 554,71
	Dépenses réalisées (I)	E	649 432,12	1 789 873,20	2 439 305,40
	Restes à réaliser	F	144 229,00	0,00	144 229,00
Différence entre les titres et les mandats		Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	252 402,59	616 130,93
Résultats antérieurs reportés		Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	168 817,71	-22 680,37
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)		Excédent déficitaire	G + H	419 220,30	593 450,56
Différence entre les restes à réaliser		Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	-60 474,00
Résultat cumulé		Excédent déficitaire	G + H + I	419 220,30	512 976,56

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202301-20250408-DELCM-14-25b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025  
Publication : 14/04/2025

Le Maire, Jean-Claude RAYMOND.



## II - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### **A) Les dépenses :**

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 1 789 873,28 €.  
Elles se répartissent comme suit :

#### **FONCTIONNEMENT**

##### **DEPENSES par Chapitre**

11	Charges à caractère général	367 725,23 €
12	Charges de personnel et frais assimilés	562 688,03 €
14	Atténuations de produits	62 516,00 €
22	Dépenses imprévues	
23	Virement à la section Invest	
42	Opérations ordre transf. entre sections	442 446,40 €
65	Autres charges de gestion courante	254 038,84 €
66	Charges financières	80 141,47 €
67	Charges spécifiques	20 317,31 €
68	Dotations aux provisions	
<b>Total</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>1 789 873,28 €</b>

Chapitre 011 - Dépenses à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, scolaires, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments et de la voirie communale, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurances, les contrats de maintenance ...

Chapitre 012 - Charges de personnel : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

Chapitre 014 - Atténuations de produits : Il s'agit du reversement sur des fonds nationaux de garantie individuelle de ressources (FNGIR) et des fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre section : retrace les opérations d'ordre entre section et notamment les dotations relatives aux amortissements des fonds de concours.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante :

Ce chapitre prévoit : le contingent du service incendie (45 080 € pour 2024), les contributions aux Syndicats intercommunaux, le versement des indemnités des élus, les subventions de fonctionnement aux associations, au CCAS, contrat d'association avec l'OGEC, les contributions eaux pluviales versées au budget assainissement.

Chapitre 66 - Charges financières : Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.

## B) Les recettes :

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 2 209 093.58 € dont 166 817.71 € d'excédent antérieur reporté.

Elles se répartissent comme suit :

### FONCTIONNEMENT RECETTES par Chapitre

002	Résultat de fonctionnement reporté	
13	Atténuations de charges	5 712.00 €
42	Opérations ordre transf. entre sections	97 241.98 €
70	Prod. services, domaine, ventes	114 945.58 €
73	Impôts et taxes	186 378.56 €
731	Fiscalité locale	699 612.12 €
74	Dotations et participations	459 772.77 €
75	Autres produits de gestion courante	188 252.91 €
76	Produits financiers	15.68 €
77	Produits spécifiques	290 344.27 €
<b>Total</b>	<b>RECETTES</b>	<b>2 042 275.87 €</b>

Chapitre 013 - Atténuations de charges : Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel.

Chapitre 42 - Opérations d'ordre entre section : il retrace notamment les écritures relatives aux cessions de biens.

Chapitre 70 - Produits des services : Il concerne les produits des services et des ventes diverses. Les recettes enregistrées dans ce chapitre sont les redevances pour le périscolaire, les redevances d'occupation du domaine public, les remboursements effectués par le service assainissement, les concessions dans les cimetières.

Chapitres 73 / 731 - Impôts et taxes / Fiscalité locale : Ils concernent les impôts et taxes ainsi que les droits de place.

Chapitre 74 - Dotations et participations : Il comprend les différentes dotations et participation (DGF, Dotation de solidarité rurale, compensation des impôts locaux).

Chapitre 77 - Produits exceptionnels : Il correspond aux remboursements de sinistres par les assurances.

### III - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

#### A) Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 983 159.20 €, dont 189 498.08 € de solde d'exécution antérieur reporté et à 144 229 € de restes à réaliser.

Elles se répartissent comme suit :

#### INVESTISSEMENT DEPENSES

001	Solde exécution invest. reporté	
040	Opérations ordre transf. entre sections	97 241.98 €
041	Opérations patrimoniales	5 524.20 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 000.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	172 342.57 €
20	Immobilisations incorporelles	33 915.00 €
204	Subventions d'équipement versées	10 514.37 €
21	Immobilisations corporelles	98 227.83 €
23	Immobilisations en cours	235 973.37 €
<b>Total</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>649 432.12 €</b>

Les principaux investissements payés en 2024 ont été les suivants :

- Travaux voirie 2022/2023 (83 219.70 €)
- Achat terrain Pralong (51 280.00 €)
- Etudes Petites Villes de Demain (33 915.00 €)
- Réfection toiture Gendarmerie (111 890.64 €)
- Travaux stationnement RD8 Route de Roanne (13 942.20 €)
- Réfection bureau du Maire (20 251.79 €)
- Aménagement Accueil de Loisirs (Début Maîtrise d'œuvre : 6 669.04€)...

#### d) Les recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement se sont élevées à 1 076 915.46 €, dont 63 755 € de restes à réaliser. Elles se répartissent comme suit :

#### RECETTES par Chapitre

001	Solde exécution invest. reporté	
21	Virement de la section de	
24	Produits des cessions	
040	Opérations ordre transf. entre sections	442 446.40 €
041	Opérations patrimoniales	1 217.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	297 802.88 €
13	Subventions d'investissement	167 365.99 €
16	Emprunts et dettes assimilées	104 328.19 €
<b>Total</b>	<b>RECETTES</b>	<b>1 013 160.46 €</b>

La section d'investissement est financée par le résultat de fonctionnement, le virement de la section d'investissement, le remboursement de la TVA, les subventions (Etat, Région, DRAC, Département...), les fonds de concours.

Aucun emprunt n'a été réalisé en 2024 pour financer des investissements. Toutefois une écriture de régularisation d'une recette de 100 000 € a été réalisée suite à l'encaissement du solde de l'emprunt de 250 000 € réalisé en 2022 pour financer les investissements relatifs aux travaux de la Maison des associations, la tour médiévale et des travaux d'éclairage public.

## 2- BUDGET ASSAINISSEMENT 2024

### I - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET 2024

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	290 414,00	149 203,00	439 614,00
	Recettes réalisées (1)	B	72 615,81	139 955,92	212 581,73
	Restes à réaliser	C	43 795,00	0,00	43 795,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	303 090,62	335 076,41	718 165,23
	Dépenses réalisées (1)	E	110 137,05	127 080,66	237 217,71
	Restes à réaliser	F	46 133,00	0,00	46 133,00
Différences entre les litres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-37 521,24	12 805,26	-24 635,98
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	92 676,62	185 975,41	278 651,23
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent/déficit	G + H	65 154,58	198 760,67	263 915,25
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-2 338,00	0,00	-2 338,00
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G + H + I	62 816,58	198 760,67	261 577,25

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

### II - LA SECTION D'EXPLOITATION

#### A) Les dépenses :

Les dépenses d'exploitation se sont élevées à 127 080,66 €.

Elles se répartissent comme suit :

#### EXPLOITATION

##### DEPENSES par Chapitre

11	Charges à caractère général	27 107,55 €
12	Charg. pers. et frais assimilés	11 990,10 €
14	Atténuations de produits	7 677,00 €
22	Dépenses imprévues Fonct	
23	Virement à la sect <sup>o</sup> d'investis.	
42	Opérations d'ordre entre sections	72 615,81 €
65	Autres charges gestion courante	
66	Charges financières	5 190,20 €
67	Charges exceptionnelles	2 500,00 €
<b>Total</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>127 080,66 €</b>

## B) Les recettes :

Les recettes d'exploitation se sont élevées à 325 841,33 €. dont 185 875,41 € d'excédent antérieur reporté.  
Elles se répartissent comme suit :

### EXPLOITATION

#### RECETTES par Chapitre

002	Excédent antérieur reporté Fonc	
042	Opérations d'ordre entre section	17 779,92 €
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	122 034,01 €
74	Subventions d'exploitation	
75	Autres produits gestion courante	152,99 €
<b>Total</b>	<b>RECETTES</b>	<b>139 966,92 €</b>

### III - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

## A) Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 156 270,05 €. dont 46 133 € de restes à réaliser.  
Elles se répartissent comme suit :

### INVESTISSEMENT

#### DEPENSES par Chapitre

001	Solde d'exécution d'inv. reporté	
020	Dépenses imprévues Invest	
040	Opérations d'ordre entre section	17 778,92 €
041	Opérations patrimoniales	
16	Emprunts et dettes assimilées	35 995,33 €
20	Immobilisations incorporelles	53 083,20 €
21	Immobilisations corporelles	3 279,60 €
23	Immobilisations en cours	
<b>Total</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>110 137,05 €</b>

## B) Les recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement se sont élevées à 209 086,63 € dont 92 675,82 € d'excédent reporté et 43 795,00 € de restes à réaliser.  
Elles se répartissent comme suit :

### INVESTISSEMENT

#### RECETTES par Chapitre

001	Solde d'exécution d'inv. reporté	
21	Virement de la section de fonct.	
40	Opérations d'ordre entre section	72 615,81 €
41	Opérations patrimoniales	
10	Dotations Fonds divers Réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
<b>Total</b>	<b>RECETTES</b>	<b>72 615,81 €</b>

### 3- BUDGET SPANC 2024

#### I- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET 2024

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	5 000,00	5 000,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	753,00	753,00
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	5 000,00	5 000,00
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	753,00	753,00
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = D - E	0,00	0,00	0,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	0,00	0,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent/déficit	G + H	0,00	0,00	0,00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G + H + I	0,00	0,00	0,00

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

#### II - LA SECTION D'EXPLOITATION

##### EXPLOITATION

##### DEPENSES par Chapitre

11 Charges à caractère général 753.00 €

**Total DEPENSES 753.00 €**

##### EXPLOITATION

##### RECETTES par Chapitre

70 Ventes prod fab, prest serv, mar 753.00 €

**Total RECETTES 753.00 €**

Ces recettes correspondent au remboursement des contrôles des installations Assainissement Non Collectif effectués par la SAUR.

## 4- BUDGET CCAS 2024

### I- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET 2024

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	3 734,00	3 734,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	5 008,00	5 008,00
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	10 972,11	9 021,31	19 993,42
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	6 328,19	6 328,19
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	-1 322,19	-1 322,19
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	10 972,11	5 287,31	16 259,42
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	G + H	10 972,11	3 965,12	14 937,23
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G + H + I	10 972,11	3 965,12	14 937,23

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

### II - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### A) Les dépenses :

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 6 328.19 €.

#### FONCTIONNEMENT

##### DEPENSES par Chapitre

11 Charges à caractère général	6 157.19 €
65 Autres charges de gestion	171.00 €
<b>Total DEPENSES</b>	<b>6 328.19 €</b>

#### A) Les recettes :

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 10 293.31 € dont 5 287.31 € d'excédent antérieur reporté.

#### FONCTIONNEMENT

##### RECETTES par Chapitre

002 Résultat de fonctionnement reporté	
70 Prod. services, domaine, ventes	1 356.00 €
74 Dotations et participations	3 500.00 €
75 Autres produits de gestion courante	150.00 €
<b>Total RECETTES</b>	<b>5 006.00 €</b>

#### INVESTISSEMENT

L'excédent antérieur reporté antérieur est de 10 972.11 €.

En section d'investissement, aucune écriture n'a été réalisée.

Fait à SAINT GERMAIN LAVAL le 8 avril 2025.

Le Maire,



Jean Claude RAYMOND.